



PRIX DU JURY SOLIDARIS

Appel à projets 2018

« La sécu, une formidable aventure... »



Le Prix du Jury Solidaris mettra à l'honneur des projets en lien avec la **sécurité sociale**, portés par des **collectifs reconnus** qui ont leur siège social et/ou leur activité en **province de Liège**.

Quatre projets seront retenus par le Jury Solidaris.

Un projet sera lauréat du Prix du Personnel Solidaris.

Les cinq projets bénéficieront d'un soutien financier individuel de 2.500€ max.

Vous avez développé ou vous souhaitez concrétiser un projet, une initiative, une création, une action en lien avec la sécurité sociale et votre public ?

Le Jury Solidaris vous invite à répondre à son appel à projets.

Des prix mais pour qui ?

- Toute association, tout collectif, personne morale ou association de fait, actif-ve dans le secteur social, sportif, culturel, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse ou misant sur la citoyenneté
- L'association, le collectif candidat-e a son siège social et/ou développe son projet sur le territoire de la Province de Liège.
- Le projet ne peut pas avoir été soutenu financièrement par le Jury Solidaris en 2017.

Des prix, comment ?

- Le formulaire de candidature et le règlement sont à télécharger sur : www.solidaris-liege.be/reseau/solidaris-reseau
- Votre candidature sera accompagnée d'un support de présentation (illustration, maquette, vidéo...)
- La date limite de **dépôt des dossiers de candidature est le 18 février 2018 (date d'envoi faisant foi)**.

Des informations ?

Fondation privée réseau Solidaris

reseau.liege@solidaris.be

04 341 75 93